Une initiative de

Culture, Communications et Condition féminine Québec

LE PATRIMOINE FUNÉRAIRE

Le cimetière est à l'image de la société : les sépultures qui le composent témoignent des classes sociales, des courants artistiques et des croyances religieuses de la communauté à travers son histoire.

Chaque tombe sert à individualiser le défunt au sein de cet ensemble, ainsi qu'à perpétuer sa mémoire au-delà de sa mort.

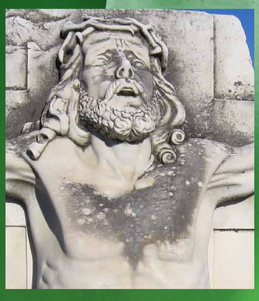

Détail du monument à la famille Lafortune dans le cimetière de L'Assomption.

Les cimetières comportent des monuments funéraires honorant des personnalités publiques ou ayant marqué la communauté. À l'angle des rues Sainte-Anne et Sainte-Ursule à L'Assomption, les passants peuvent ainsi observer le monument à Henriette Cadieux. Ce dernier a été érigé en 1891 dans le cimetière de Bonsecours en mémoire de la veuve du Chevalier de Lorimier. Dans le cimetière de Saint-Sulpice se trouve le monument à Pauline Landry, inauguré en 1953 pour rendre hommage à une jeune fille pieuse.

Le monument à Henriette Cadieux dans le cimetière de Bonsecours.

Monument à Pauline Landry dans le cimetière de Saint-Sulpice.

Monument J.-B. Thouin dans le cimetière de la Purification

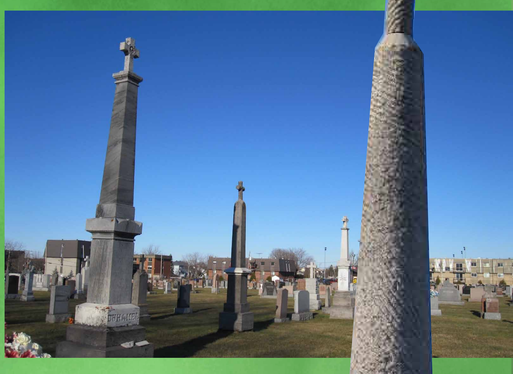

Dans les cimetières de la MRC de L'Assomption, les tombes les plus anciennes remontent à la deuxième moitié du XIX siècle. Elles sont reconnaissables par leur forme mince et allongée : ce sont des obélisques ou des colonnes surmontés d'une croix, d'une urne ou d'une statue.

Dans les cimetières de L'Épiphanie et de Charlemagne, remarquez la concentration de petites statuettes déposées sur les tombes : anges, chérubins, Vierge Marie. Celles-ci sont moulées en série et deviennent populaires à partir des années 1950.

À observer dans les cimetières de Charlemagne et de Saint-Paul-l'Ermite : quelques croix en fer forgé. Réalisées par le forgeron du village, ces croix constituaient une alternative économique aux monuments en pierre.